



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-507

I.1.11 - MAPA fournitures et services

OBJET : Fournitures de livres scolaires et compléments pédagogiques

(Marché 22N28)

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que le besoin pour le marché « Fournitures de livres scolaires et compléments pédagogiques » a été estimé pour un montant total maximum de 162 000 € HT sur 3 ans (reconductions comprises).

Considérant que le candidat retenu a remis son offre avant la date limite fixée au 23/09/2022.

Considérant que les critères de sélection établis étaient les suivants :

- Le taux de remise proposé à 40 points
- La valeur technique à 50 points
- La démarche environnementale à 10 points

Considérant qu'après analyse des offres, et conformément aux critères prédéfinis, la SAS LACOSTE 15 allée de la Sarriette – ZA Saint Louis – 84250 LE THOR. a remis la meilleure offre pour le marché.

DECIDE

ARTICLE I

De retenir l'offre de la **SAS LACOSTE** et de signer un accord cadre à bons de commande avec cette société pour un montant total maximum de **162 000 € HT** pour une durée de trois ans.

ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 26/09/2022

Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220926-DEC2022_507-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2022

Affichage : 30/09/2022

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET

